



**73^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

PREMIERE COMMISSION

(Désarmement et sécurité internationale)

**DECLARATION DE
M. Virgile N. AKIAPO
Conseiller**

**MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE
AUPRES DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 16 octobre 2018

Monsieur le Président,

Je voudrais, au nom de ma Délégation, vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de notre Commission.

Nous sommes convaincus que votre expérience et votre leadership seront des atouts précieux pour la conduite et le succès de nos travaux.

Ma Délégation s'associe aux déclarations faites par l'Indonésie et le Maroc, respectivement au nom du Mouvement des Pays Non Alignés et du Groupe Africain.

Monsieur le Président,

L'environnement sécuritaire mondial, en cette année 2018, ne nous a pas davantage rassuré par rapport à l'année dernière.

En effet, en dépit des progrès significatifs enregistrés, notamment dans le cadre des pourparlers dans la péninsule coréenne, ma Délégation reste préoccupée par la dégradation de l'environnement sécuritaire, particulièrement au Moyen-Orient, la remise en cause de l'Accord sur le nucléaire iranien, l'utilisation récurrente d'armes chimiques, l'accentuation du trafic illicite d'Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC), les projets de miniaturisation d'ogives nucléaires, ainsi que les tentatives de conquête militaire de l'espace.

Ces tensions politiques et militaires sont de nature à nous rappeler les moments difficiles de la guerre froide et de ses angoisses que le monde entier considère comme une page sombre de son histoire.

Monsieur le Président,

Malgré l'adoption du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires, en juillet 2017, l'objectif d'un désarmement nucléaire complet ne pourra pas être atteint dans les meilleurs délais, en raison de la thèse de la dissuasion nucléaire, défendue par les Etats dotés de ce type d'armement.

Ma délégation note, en outre avec regret, qu'en dépit de sa signature par 183 Etats, ainsi que sa ratification par 167 d'entre eux, le Traité sur l'Interdiction Complète des Essais Nucléaires (TICEN) n'est toujours pas entré en vigueur. Elle salue la Thaïlande, le 167^{ème} Etat à avoir ratifié ledit Traité.

Ma délégation invite donc les Etats à s'inscrire dans une approche innovante, en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaire, eu égard aux conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques que pourrait occasionner l'utilisation des armes nucléaires.

Il est également à déplorer la propension des Etats à investir davantage dans la modernisation de leurs arsenaux nucléaires mais très peu dans l'élimination de ces armes et de leurs vecteurs.

La Côte d'Ivoire souhaite, de même, l'adoption d'un Instrument universel et non-discriminatoire sur « les garanties de sécurité négatives », afin de donner un gage de sécurité aux Etats non dotés de l'arme nucléaire.

Mon pays demeure, par ailleurs, préoccupé par l'utilisation récurrente des armes chimiques et appelle à l'universalisation de la Convention de Paris.

Aussi, en raison du risque avéré de détournement des armes de destruction massive par des acteurs non étatiques dont les groupes terroristes, il souhaite également l'adoption d'un Protocole juridiquement contraignant à la Convention sur les armes biologiques ou à toxines.

Monsieur le Président,

Plus que les armes nucléaires, les armes classiques font de nombreuses victimes à travers le monde, notamment dans les zones en conflit.

En effet, dans plusieurs pays, les forces de défense et de sécurité, les populations civiles, ainsi que les forces onusiennes particulièrement dans le Sahel, sont des victimes quotidiennes des engins explosifs improvisés, des restes explosifs de guerre et de mines antipersonnel.

Ma Délégation reste convaincue qu'une application complète et responsable du Programme d'action, en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, pourrait permettre d'épargner des vies et de réduire drastiquement le chiffre de 500.000 victimes qu'occasionnent, chaque année, les ALPC.

Elle voudrait féliciter la France pour le succès de la 3^{ème} Conférence d'examen du Programme d'Action et surtout pour les conclusions qui en ont résulté et qui guideront nos actions pour les six années à venir.

Malgré cette lueur d'espoir, le phénomène du courtage illicite d'armes, ainsi que par le manque de consensus sur la question des « *munitions* » reste une source de préoccupation pour mon pays.

En effet, l'on ne saurait combattre plus efficacement le trafic illicite des armes, sans résoudre l'équation des munitions.

A cet égard, la Côte d'Ivoire est disposée à partager son expérience en matière de gestion des munitions, conformément à la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre.

Monsieur le Président,

Les progrès, au niveau des technologies de l'information et de la communication, ne sauraient mettre à mal notre sécurité collective.

Ma Délégation souhaite que des mesures consensuelles, transparentes et non discriminatoires, fondées sur le Droit international, soient adoptées afin de pallier l'utilisation malveillante du cyberspace.

Il est donc indéniable que la contribution des jeunes peut s'avérer précieuse dans le combat contre la radicalisation et la lutte contre les crimes numériques au sein de cet espace.

De même, l'espace extra-atmosphérique considéré, à juste titre, comme notre bien commun, devrait être préservé contre toute militarisation et course aux armements. A cet égard, l'adoption d'un Instrument juridiquement contraignant ou d'un Code de conduite consensuel relatif aux activités spatiales, serait opportun.

Par ailleurs, mon pays invite les Etats membres à maintenir leur soutien politique et financier aux Centres régionaux des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement qui demeurent des appuis inestimables, en matière de coopération dans le domaine de la lutte contre le trafic des ALPC.

Monsieur le Président,

La préservation de la paix et de la sécurité internationale requiert la contribution de tous les Etats membres. Elle ne pourra, par conséquent, être effective que si nous arrivons à surmonter nos incompréhensions et intérêts, dans un cadre strictement multilatéral, notamment au niveau des Mécanismes de désarmement, qui nous offrent l'occasion de faire triompher le dialogue, en toute circonstance.

Je vous remercie.